

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1335

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La propriété est-elle soluble dans le socialisme?

Dans la rubrique « Forum », (DP 1334), Charles-André Udry pose la question de l'actualité du socialisme à la lumière des inégalités sociales actuelles.

Jean-Daniel Delley prolonge aujourd'hui le débat.

DANS LA MESURE où le capitalisme n'est pas en mesure d'apporter des réponses aux problèmes qui ont suscité la naissance et le développement du mouvement socialiste, en particulier celui de l'inégalité, il ne peut se présenter en vainqueur dans l'arène idéologique. On ne peut que se rallier à cette affirmation du philosophe italien Norberto Bobbio.

Quel socialisme ?

Ce constat ne signifie pas pour autant que le socialisme est aujourd'hui armé pour répondre aux questions des sociétés contemporaines. Nombre de ses recettes ont été élaborées dans un contexte social qui n'a plus cours et l'histoire en a discrédité d'autres. Et d'abord de quel socialisme parlons-nous ?

Le socialisme que les régimes communistes ont illustré, n'a rien à nous apporter. Non seulement il n'a pas réalisé l'égalité, mais il a encore asphyxié la raison et disloqué les sociétés qu'il dominait. La propriété collective n'a servi qu'à capter la richesse collective au profit d'une caste dirigeante et de ses ambitions impérialistes. C'est pourquoi il est difficile d'évoquer aujourd'hui la socialisation de la propriété économique, même si, comme Charles-André Udry, on ne fait référence qu'à la propriété dite « stratégique ».

À l'État d'apporter les corrections

Faut-il se borner avec Hegel à ne voir dans l'égalité qu'un concept abstrait, alors que la possession individuelle des choses engendrerait concrètement l'inégalité ? Si concurrence et propriété peuvent engendrer de fortes inégalités, elles n'y conduisent pas fatalement. C'est le rôle de l'État de veiller aux corrections nécessaires. Non pas en se substituant aux décisions des acteurs sociaux, mais en définissant le cadre, les règles auxquelles ces décisions doivent impérativement obéir. Non pas en décidant de la fermeture ou du maintien de telle entreprise mais en créant les conditions favorables – infrastructures, formation, communications notamment – à l'emploi et en imposant les régulations sociales et environnementales indispensables à un développement équilibré et durable.

Je ne vois pas de fatalité non plus à propos des fonds de pension ou de la

participation des salariés à la plus-value des entreprises. Le cercle vicieux décrit par *Alternatives économiques* – à travers les caisses de retraite, les salariés actionnaires exploitent les salariés employés – n'est pas un cercle fermé. Pas plus que ne fonctionne à sens unique la relation entre producteurs/distributeurs et consommateurs. Les expériences se multiplient qui montrent que les caisses de pension, disposant d'un pouvoir potentiel considérable, peuvent exercer ce pouvoir autrement que pour exiger un rendement maximum. De même les consommateurs n'aspirent pas obligatoirement aux prix les plus bas, quelles que soient les conditions de production des biens offerts. Ces mouvements prendront de l'ampleur pour peu que syndicats, organisations non gouvernementales et autres saisissent ces leviers susceptibles de mettre en question le caractère inconditionnel de la propriété.

Ce chantier, jamais achevé, à défaut d'établir définitivement l'égalité, devrait pour le moins atténuer sensiblement les inégalités. Il y a donc de quoi faire pour les socialistes qui se refusent à retomber dans l'utopie de l'égalitarisme, source constante d'une oppression concrète.

Jean-Daniel Delley

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Albert Tille (at)

Le Débat: Roger Nordmann

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9